



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**I.220**

**RÉSEAU NUMÉRIQUE AVEC INTÉGRATION  
DES SERVICES (RNIS)  
POSSIBILITÉS DE SERVICE**

---

**DESCRIPTION DYNAMIQUE COMMUNE  
DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE BASE**

**Recommandation UIT-T I.220**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation I.220 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule II.7 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

**DESCRIPTION DYNAMIQUE COMMUNE DES SERVICES DE  
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BASE**

*(Melbourne, 1988)*

**1 Introduction**

La présente Recommandation donne la description dynamique des services de télécommunications de base. La description dynamique des services de télécommunications de base utilisant les moyens d'établissement/déconnexion en mode circuit figure dans le § 2. La description pour le mode paquet doit faire l'objet d'un complément d'étude.

La description dynamique représente le flux d'événement et d'états dans le service sous forme chronologique et identifie toutes les actions possibles intéressant le service tel qu'il est perçu par les usagers finals.

Même si le service est décrit du point de vue de l'utilisateur final, cette description ne donne aucun détail de l'interface homme/machine proprement dite. En outre, la description du service considère le réseau comme un tout. Par exemple, les flux d'information entre nœuds dans le réseau ne sont pas représentés.

Les perceptions du service par l'utilisateur final sont représentées en termes d'interactions "utilisateur-réseau". Les actions internes du réseau sont incluses chaque fois qu'elles sont ou peuvent être perçues par un ou des utilisateurs finals pendant le fonctionnement du service et selon que les règles de dessin des diagrammes LDS l'exigent.

La terminologie et la signification des interactions "utilisateur-réseau" se trouvent dans l'annexe A. Les moyens d'élaborer des descriptions dynamiques, par exemple les symboles LDS et leur utilisation, sont exposés plus en détail dans la Recommandation I.210.

*Remarque* – Dans l'élaboration de la description dynamique en mode circuit, on a pris en considération les services support (parole, audio à 3,1 kHz, sans restriction) et les téléservices (téléphonie, télétexte, télécopie 4, mode mixte et vidéotexte). Les autres doivent faire l'objet d'un complément d'étude.

**2 Description dynamique en mode circuit des services support de base et des téléservices**

Voir l'annexe A pour la terminologie utilisée dans les figures 1/I.220 à 6/I.220.

Dans les figures 1/I.220 à 6/I.220, les notes suivantes sont communes.

*Remarque 1* – C'est un événement qui peut se produire au point de référence S/T et peut se traduire à l'interface d'utilisateur.

*Remarque 2* – C'est un événement qui peut se produire au point de référence S/T mais n'est pas traduit à l'interface d'utilisateur.

*Remarque 3* – Dans certains réseaux, cette décision est facultative, c'est-à-dire que l'on suppose un fonctionnement multipoint.

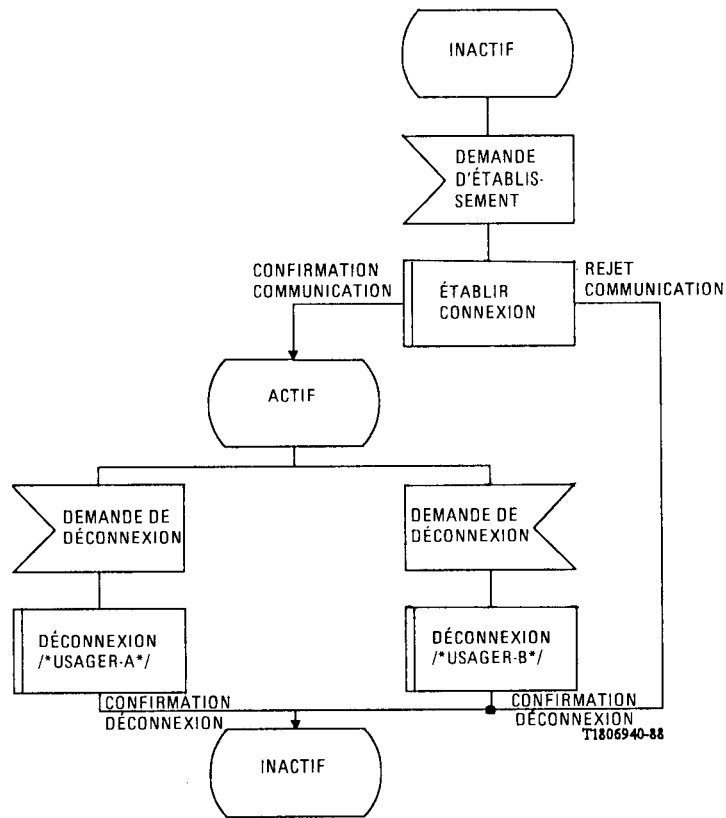


FIGURE 1/I.220

Traitement de communication de base

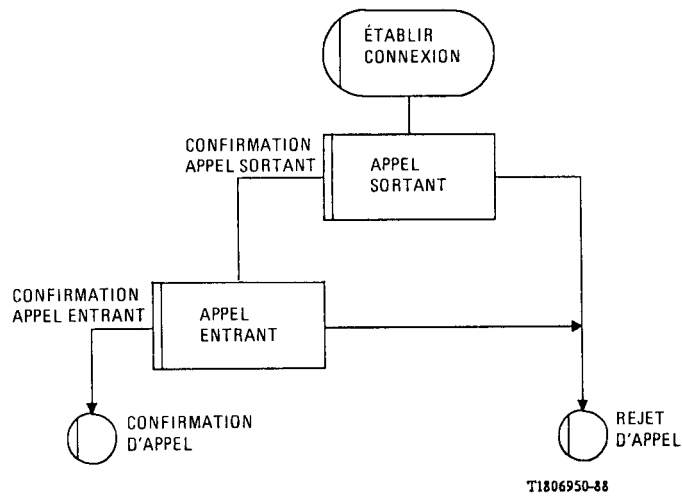
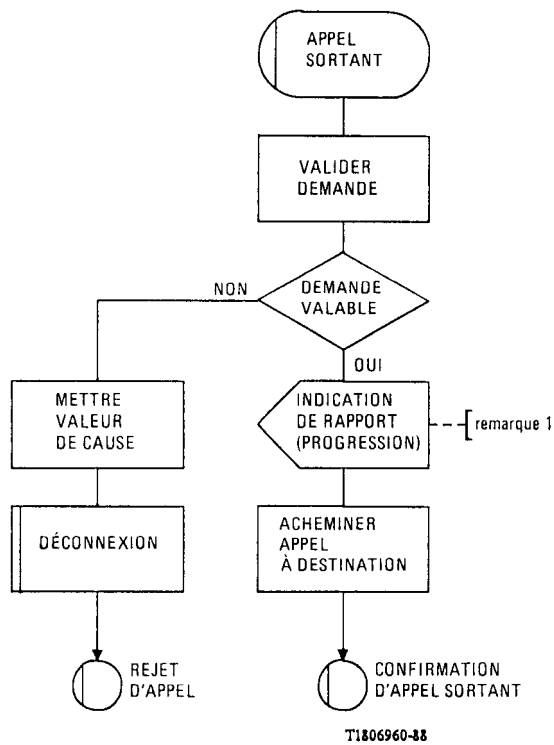


FIGURE 2/I.220

Traitement de communication de base; définition macro: établir connexion



Remarque 1 – Pour la remarque 1, voir le début du § 2.

FIGURE 3/I.220

**Traitement de l'appel de base; définition macro:  
appel sortant**

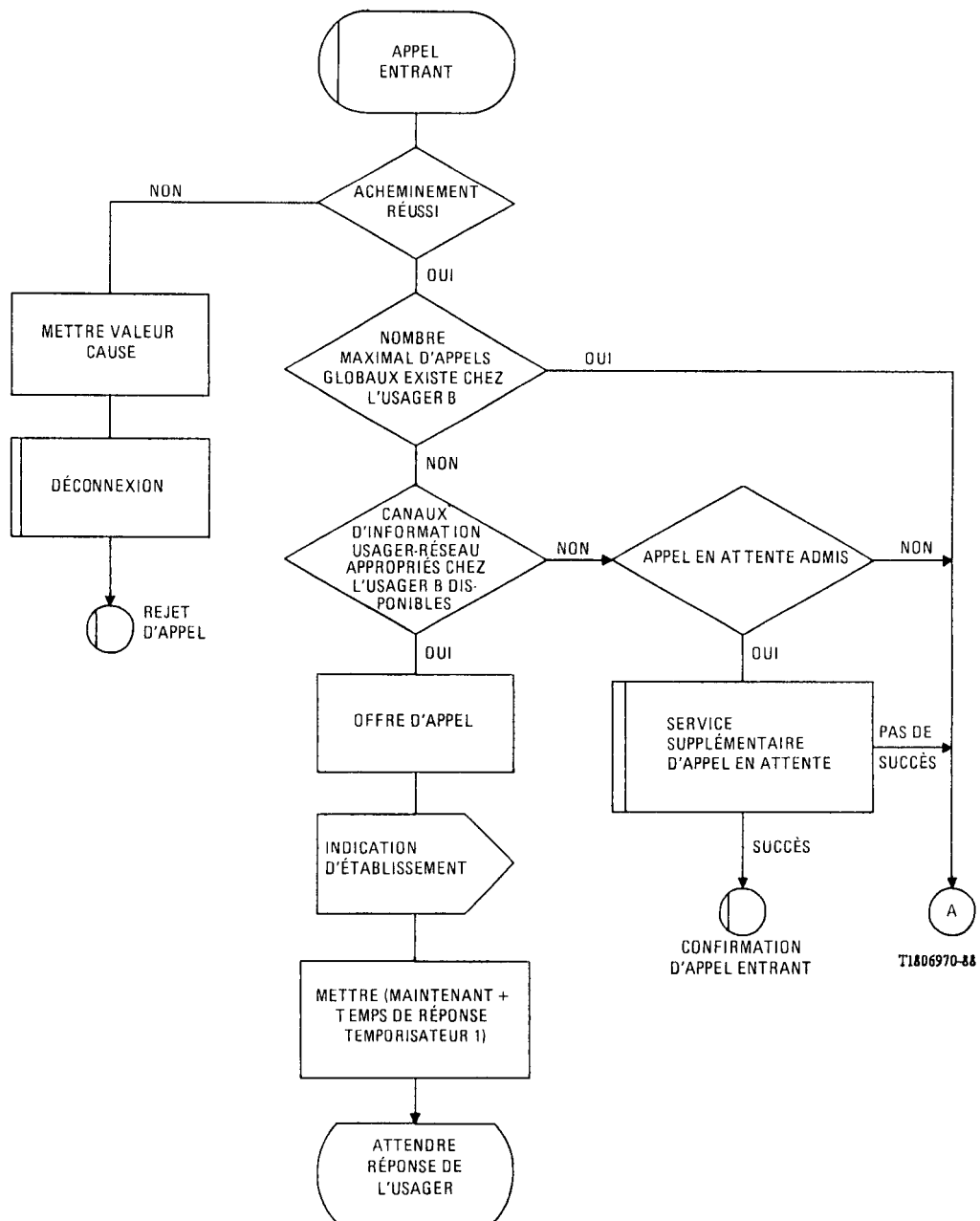
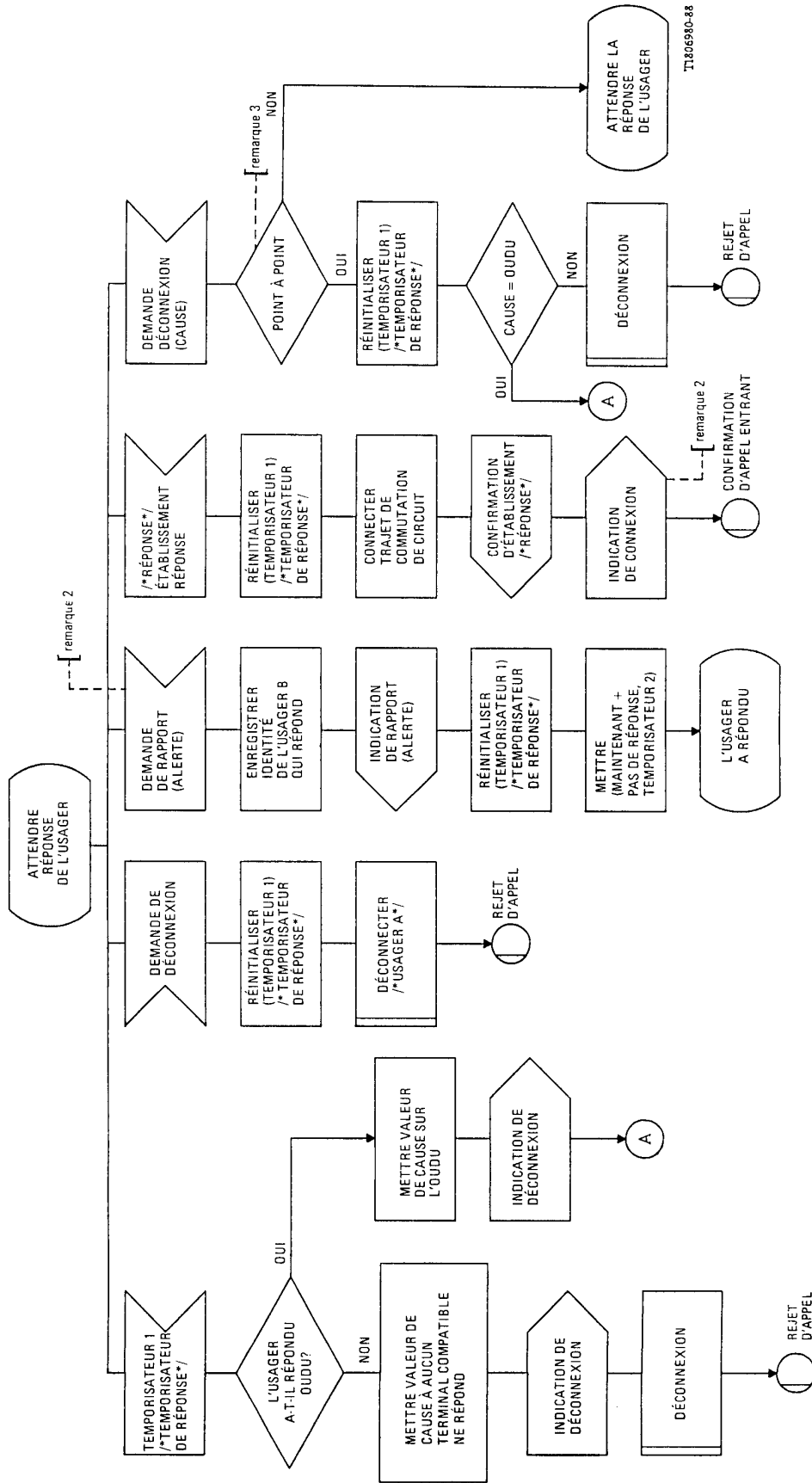


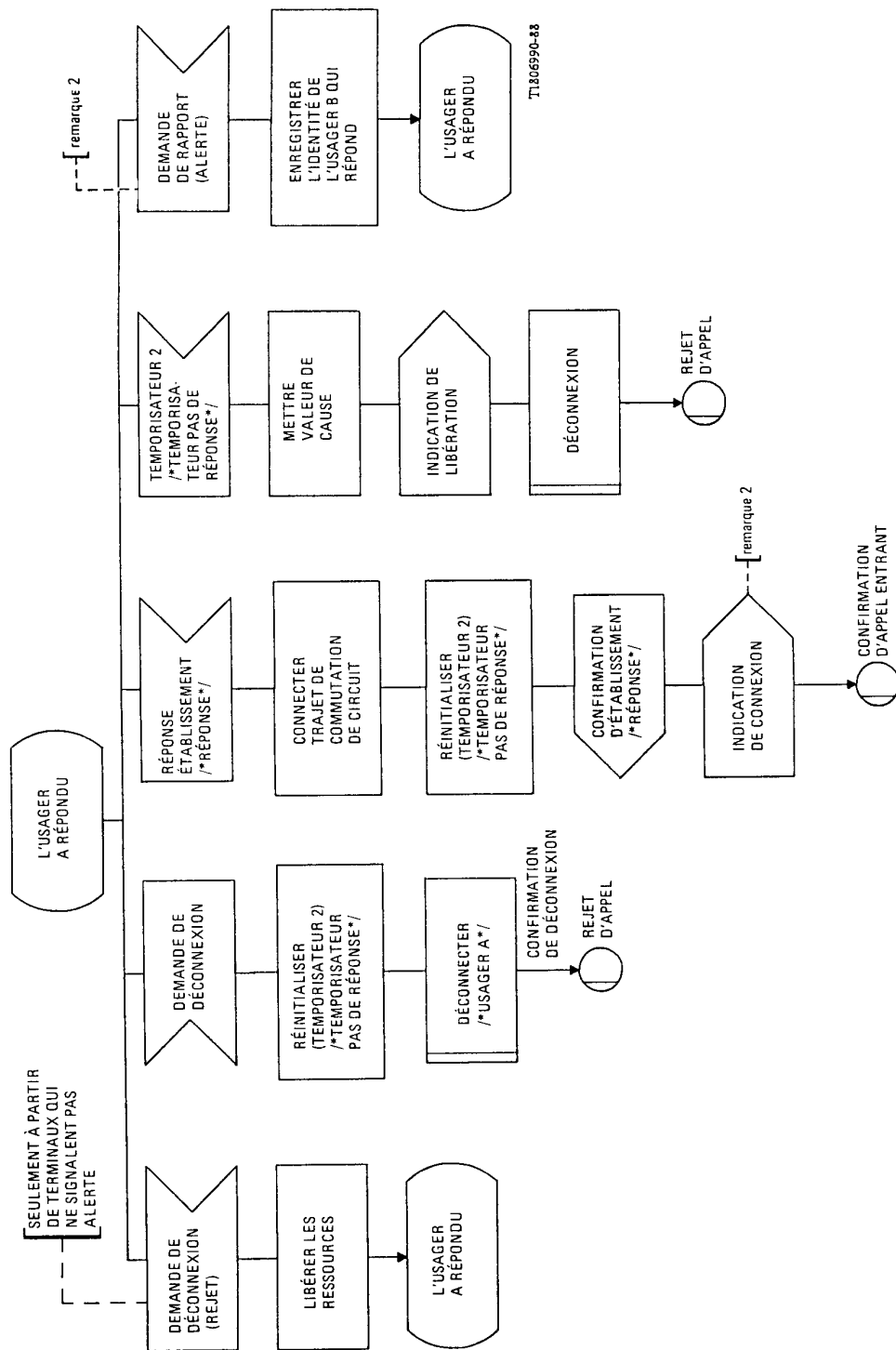
FIGURE 4/I.220 (feuillet 1 sur 4)

**Traitement de l'appel de base; définition macro:  
appel entrant**



Remarque 2 — Pour la remarque 2, voir le début du § 2.  
 Remarque 3 — Pour la remarque 3, voir le début du § 2.

FIGURE 4/I.220 (feuille 2 sur 4)  
 Traitement de l'appel de base; définition macro: appel entrant

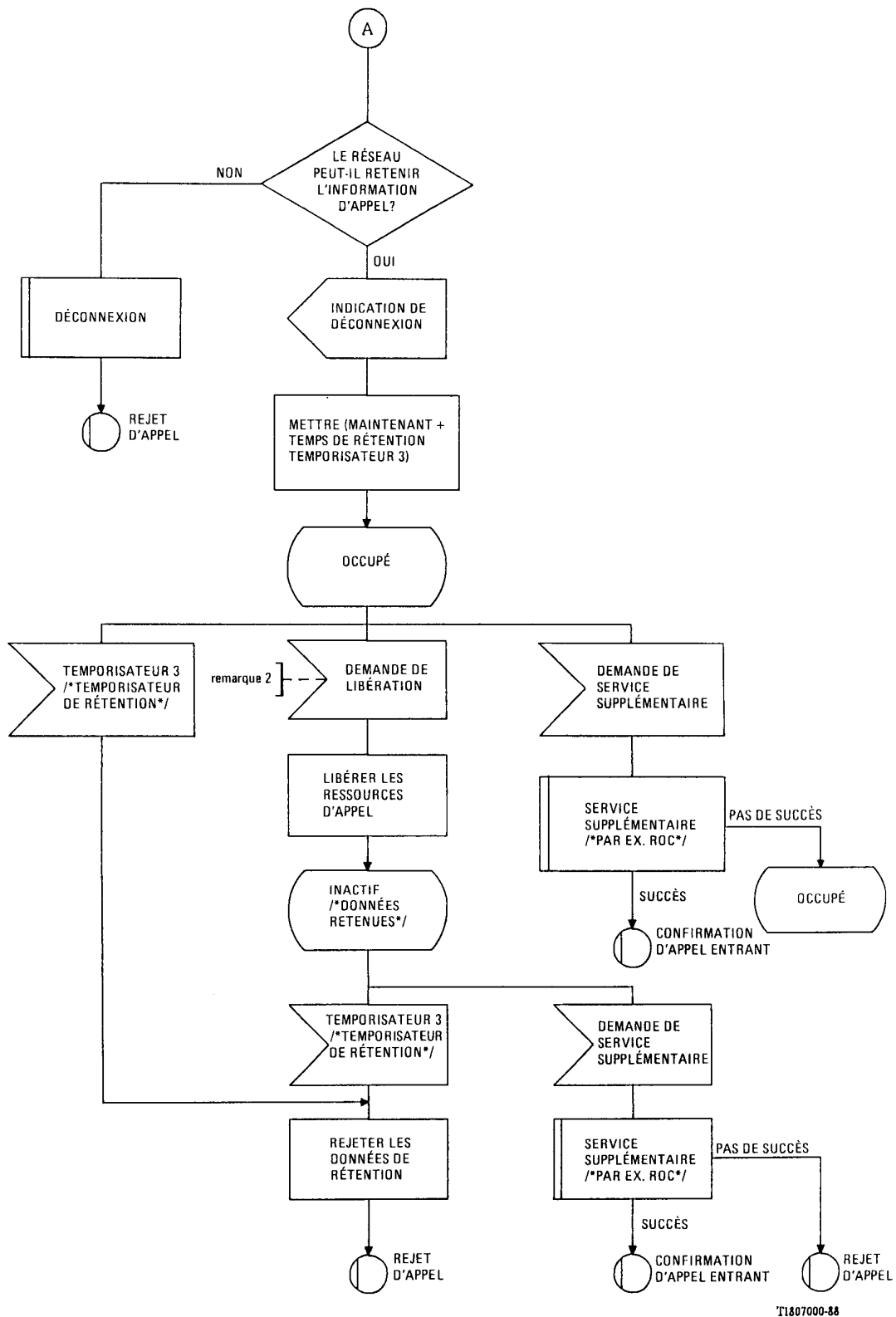


Remarque 2 — Pour la remarque 2, voir le début du § 2.

FIGURE 4/I.220 (feuille 3 sur 4)

Traitement de l'appel de base; définition macro: appel entrant



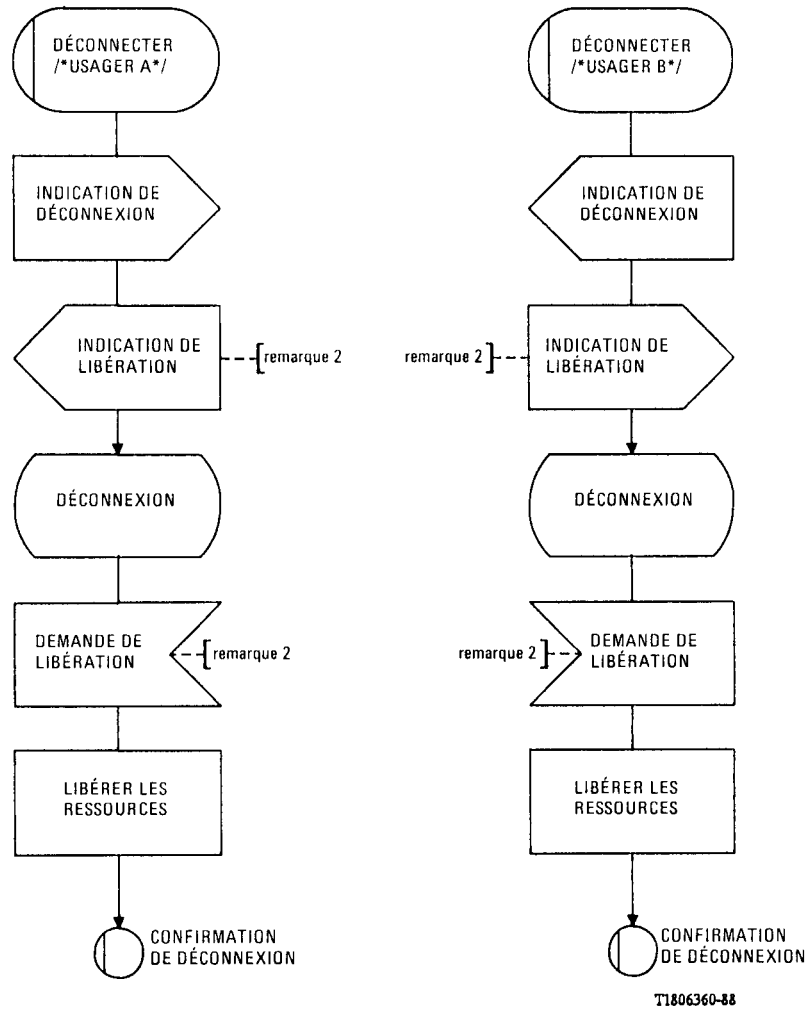


ROC Rappel automatique sur abonné occupé

Remarque 2 – Pour la remarque 2, voir le début du § 2.

FIGURE 4/I.220 (feuille 4 sur 4)

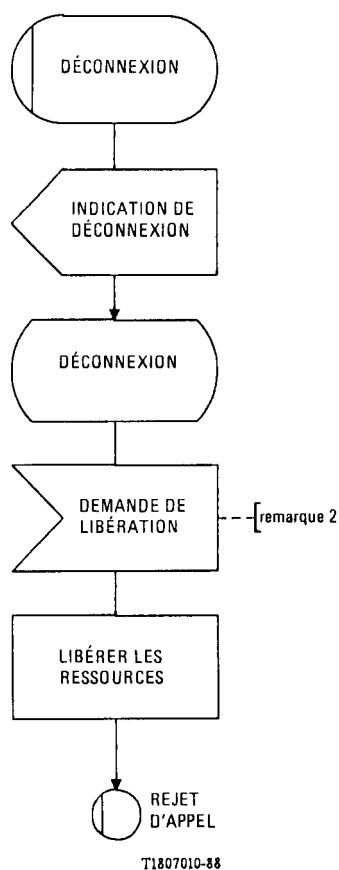
Traitement de l'appel de base; définition macro: appel entrant



Remarque 2 — Pour la remarque 2, voir le début du § 2.

FIGURE 5/I.220

Traitement de l'appel de base; définitions macro:  
 déconnecter/\*usager A\*/et déconnecter/\*usager B\*/



Remarque 2 — Pour la remarque 2, voir le début du § 2.

FIGURE 6/I.220

**Traitement de l'appel de base; définition macro:  
déconnexion**

## ANNEXE A

(à la Recommandation I.220)

### Terminologie des interactions “usager-réseau”

ÉTABLISSEMENT	Interaction à l'interface “usager-réseau” concernant une demande de service.
RAPPORT	Interaction à l'interface “usager-réseau” concernant l'alarme sur les fonctions des terminaux d'abonné, sur l'interfonctionnement avec un réseau non RNIS ou sur la progression de l'acheminement.
CONNEXION	Interaction à l'interface “usager-réseau” concernant l'aboutissement de la communication.
DÉCONNEXION	Interaction à l'interface “usager-réseau” concernant un usager qui s'est déconnecté ou concernant un usager A qui ne peut être connecté (par exemple, s'il est occupé) à un usager B.
LIBÉRATION	Interaction à l'interface “usager-réseau” concernant la libération des ressources associées à la communication/connexion, telles que références et canaux d'appel.
OU DR	Occupation de l'utilisateur déterminée par le réseau.
OU DU	Occupation de l'utilisateur déterminée par l'utilisateur.